Formation MAC Acteur prap IBC

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de l'Acteur en Prévention des risques liés à l'activité physique
Option Industrie, Bâtiment, Commerce et activités de bureau

Retour d'expérience sur sa participation à la démarche de prévention dans sa structure

Public cible

Toute personne titulaire du certificat d'acteur prap IBC délivré par une entité habilitée

Prérequis

Certificat « Acteur PRAP IBC »

Durée

1 jour, 7 heures

Nombre de Stagiaires par session

10 personnes maximum

Lieu

Tout secteur géographique, privilégiant l'Occitanie

Contact

Valérie BRASSEUR
0677254890
Valerie.brasseur@competencesdurables.fr

Objectifs de la formation

Actualisation et maintien des compétences de l'acteur prap afin de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir, au sein de la démarche de prévention déployée au sein de sa structure.

Les compétences Maintenues et Actualisées et leur contenu

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :

- La démarche de prévention de l'établissement
- Les acteurs de prévention et leurs rôles

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

- Les fondements sur les liens Travail / Santé
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- Analyse d'une situation de travail

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Les pistes d'amélioration organisationnelles, techniques et humaines

Modalités d'animation et moyens d'encadrement

Méthode : Retour d'expérience sur les situations vécues depuis la formation initiale. Réajustement et Maintien des compétences.
Technique : Retour d'expériences, brainstorming, mises en situation

Modalités d'évaluation des acquis de la formation

Remise d'une attestation de compétences et d'un certificat « Acteur PRAP IBC » d'une validité de 24 mois si le candidat a validé l'épreuve certificative et a participé à l'ensemble de la formation.

Le formateur

Titulaire du certificat de « Formateur prap » ou de « Formateur de formateurs prap » IBC ou 2S valide.